

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 Novembre 2022 à 19h 30 Salle de la mairie**

**Le Maire** Philippe HEITZ

**Membres présents :** Philippe HEITZ - Etienne CHATELON – Mathieu ROUSSEAU - Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD - Hervé MARCON - Benoît LAFFONT - Vincent CARREY - Madjid BRIBI.

**Membres représentés** pouvoirs d'Émeline RAPAUD à Etienne CHATELON  
Élisabeth VILLARD à Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD - Pierre BURELLIER à Vincent CARREY.

**Membres absents /**

**Secrétaire de séance** Mathieu ROUSSEAU

**Le quorum** 6

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 novembre 2022 à l'unanimité**

**D2022-11- 46 Extension droit de préemption urbain**

Il s'agit d'instaurer le droit de préemption urbain sur la zone UC, secteur Fontaine de Valo, Moulin de Montchal, la Gare.

→ adopté à l'unanimité des présents

**D2022-11- 47 Délégation du droit de préemption urbain**

Considérant qu'il y a lieu de permettre, le cas échéant, l'acquisition par la commune, par l'EPCI ou par l'Établissement public foncier EPORA d'un bien dans le périmètre d'exercice du droit de préemption urbain de la commune, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,

- de donner au maire la faculté d'exercer le droit de préemption urbain pour la durée du mandat
- de lui accorder la faculté de déléguer l'exercice de ce droit de préemption à l'occasion de l'aliénation d'un bien, notamment le bien situé lieu-dit Fontaine de Valo, parcelle AH83.

→ adopté à l'unanimité des présents

**D2022-11- 48 Décision modificative n°5 budget annexe eau et assainissement**

Régularisation du budget pour dépassement sur le crédit à taux variable :  
diminution sur crédits ouverts sur la ligne D 61521 (Bâtiments publics) : 131,87 euros  
augmentation sur crédits ouverts sur la ligne D 66111 (intérêts d'échéance) : 131,87 euros

→ adopté à l'unanimité des présents

**D2022-11- 49 Convention avec la CCMP et EPORA**

Convention de veille et de stratégie foncière (CVSF) avec l'EPORA et la communauté de Communes des Monts du Pilat, afin que l'établissement foncier (EPORA) puisse se porter acquéreur de foncier pour le compte des collectivités (Commune et CCMP) pour une durée 6 ans avec un encours 300000 euros pour les acquisitions et 50000 euros pour les études.

→ adopté à 10 voix pour et L'abstention de Mr Etienne CHATELON

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h**

**Questions diverses :**

- Repas des musiciens pour concert Butter Note : préparé par des volontaires de l'équipe municipale, denrées payées par la mairie
- Montage chapiteau pour la buvette de l'APE lors du concert
- Point sur l'eau potable :

Visite des captages de Prés Bousieux avec Guillaume Sabot de l'ONF (en charge de sources pour la ville de Saint Etienne) :

Près Bousieux Aval est à sec et difficilement récupérable (présence de poteau électrique traité à la créosote, dégradation de la construction, situation par rapport à Prés Bousieux amont). Prés Bousieux amont serait plus apte à être réhabilité en faisant une étude préalable proposée par l'ONF qui propose une mission de maîtrise d'œuvre.

- Eau à l'Hermitz :

Fuite d'eau importante détectée et réparée.

Certains habitants ont installé des compteurs d'eau pour évaluer les consommations et détecter d'éventuelles fuites sur le réseau. Un compteur général va être mis à la sortie de la réserve de la croix Fleury. La source donne actuellement 6m3/jour.

- Cadeau pour les employés communaux : l'ensemble des présents est d'accord pour allouer un budget de 120 euros pour l'ensemble des employés.

- chauffage des pompes de relevage d'eau à la Gare : L'agent technique propose d'acquérir un groupe électrogène 400V pour ne plus avoir de frais d'électricité inutiles, avec en alternative la possibilité d'alimenter la pompe en 230V et d'utiliser le groupe en notre possession. L'installation a été mise hors gel (couverture de l'eau et purge).

- point sur l'exercice nucléaire national à la centrale de St-Alban du 25 novembre.

**Fin de la réunion à 21 h 30**

### Signatures

**Le Maire**



**Le Secrétaire de Séance**

